Province de Liège - **COMMUNE DE FERRIERES** Place de Chablis 21 - 4190 FERRIERES
Service Urbanisme : Tél. 086/409.958 mail : urbanisme@ferrieres.be

Annexe X - Enquête Publique

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de Ferréole sc-es, ayant établi ses bureaux rue du Burnontige, n° 20 à 4190 FERRIERES,

en vue d'obtenir le permis unique pour :
la construction et l'exploitation de 3 éoliennes, d'une cabine de tête, avec l'aménagement des accès, la réalisation de trois aires de montage, la pose de câbles électriques

sur les parcelles sises à 4190 Werbomont – Ferrières (E25 - N66), et cadastrées 1ère division, section C, n° 189 P4, 192 G, 198 K, 200 B3 et 200 H ; et 5ème division, section B, n° 360 N, 367 B10, 367 D10 et 367 K9.

Dans le cadre du **RECOURS** introduit par Ferréole sc-es contre la décision des Fonctionnaires délégué et technique du 29 mars 2024 refusant le permis pour la construction et l'exploitation d'un parc de trois éoliennes à proximité de la E25 au sud-ouest du village de Werbomont, un **COMPLEMENT d'Etude d'Incidences sur l'Environnement** a été introduit et doit être soumis à la consultation du public. Compte tenu de la suspension des délais entre le 16 juillet et le 15 août, le complément d'Etude d'Incidences sur l'Environnement peut être consulté à l'administration communale à partir du **21 août 2024 jusqu'au 20 septembre 2024.**

Référence commune : PU-2023/03

Le complément d'Etude d'Incidences sur l'Environnement, peut être consulté à l'Administration communale de Ferrières, à partir du 21 août 2024.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
12 juillet 2024	21 août 2024	Administration Communale 20 septembre 2024 à 10 heures	Collège communal de Ferrières Place de Chablis, 21 à 4190 FERRIERES

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à ce complément.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, à savoir de 8h à 12h et un jour ouvrable jusqu'à 20 heures ou le samedi matin.
Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service urbanisme. : tél. 086/409.958. - urbanisme@ferrieres.be
Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.
Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

du demandeur	de l'agent communal délégué à cet effet	du fonctionnaire technique sur recours	
Ferréole sc-es M. Jean-François CORNET contact@ferreole.be	Service urbanisme M. Vincent COURTOIS Tél. 086/409.958 urbanisme@ferrieres.be	SPW – ARNE DPA M. Eric DEREYDT avenue Prince de Liège 15 à 5100 NAMUR Tél. 081/33.61.39 eric.dereydt@spw.wallonie.be	

Le Gouvernement wallon est compétent pour prendre la décision sur recours.

A Ferrières, le 9 juillet 2024

Le Directeur général,

T. LARUELLE

Le Bourgmestre f.f.,

Y. ROLLIN